



WMO OMM

World Meteorological Organization
 Organisation météorologique mondiale
 Organización Meteorológica Mundial
 Всемирная метеорологическая организация
 المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
 世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
 CH 1211 Genève 2 – Suisse
 Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
 Fax: +41 (0) 22 730 81 81
 wmo@wmo.int – public.wmo.int

Notre réf.: OBS/WIS/DRMM/MO/AGM

GENÈVE, le 19 août 2016

Objet: Coordination à l'échelon international du contrôle différé du fonctionnement de la Veille météorologique mondiale (VMM)

- Suite à donner:
- a) Les Membres sont invités à effectuer les contrôles (contrôle mondial annuel ou contrôle intégré du fonctionnement de la VMM) prévus pour octobre 2016 et à communiquer les résultats au Secrétariat de l'OMM le **15 novembre 2016** au plus tard
 - b) Les Membres qui exploitent un Centre régional de télécommunications (CRT) sont invités à envisager de participer à la phase pré-opérationnelle du contrôle intégré du fonctionnement de la VMM et à faire savoir au Secrétariat de l'OMM, avant le **1^{er} octobre 2016**, ce qu'ils comptent faire

Madame, Monsieur,

Je souhaite attirer votre attention sur le plan de contrôle du fonctionnement de la Veille météorologique mondiale (VMM) décrit dans le Supplément I-5 du *Manuel du Système mondial de télécommunications* (OMM-N° 386). Ce plan contient des dispositions afférentes à la coordination, à l'échelon international, du contrôle différé du fonctionnement de la VMM (appelé également contrôle mondial annuel).

La présente lettre a pour objet de vous inviter à participer au contrôle mondial annuel qui sera effectué en octobre 2016 et dont les procédures sont définies dans le tableau D du Supplément I-5 du manuel susmentionné. Ces procédures, qui sont désormais également utilisées pour le contrôle des données d'observation en surface et en altitude en provenance de stations fixes et présentées en codes déterminés par des tables (BUFR ou CREX), sont disponibles sur le serveur de l'OMM à l'adresse suivante:

<http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/monitor/agm/AGM2016A/datasets.html>.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6921)

cc: Président et vice-présidente de la CSB)
 Présidents des GASO des systèmes d'observation intégrés, des)
 systèmes et services d'information et du Système de traitement) (pour information)
 des données et de prévision relevant de la CSB)
 Directeur de l'ASECNA)
 Directeur général du CEPMMT)

Vous êtes invité(e) à communiquer les résultats du contrôle sur support électronique, de préférence via l'Internet, conformément aux procédures publiées sur le serveur de l'OMM à l'adresse suivante:

<http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/monitor/agm/AGM2016A/datasets.html>.

L'Organisation météorologique mondiale ne traitera plus les renseignements présentés sur les formulaires papier (A à L) du Supplément I-5 du *Manuel du Système mondial de télécommunications*. Je vous saurais donc gré de suivre la procédure décrite à l'adresse suivante:

http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/monitor/agm/preparation/procedures/iwm_ImplementationGuide.pdf.

Le jeu mondial de données de référence soumis au contrôle est constitué de rapports de stations fixes, à savoir des messages d'observation des réseaux synoptiques et climatologiques de base régionaux (RSBR et RCBR) présentés en codes SYNOP, TEMP (RW), PILOT (W) et CLIMAT, auxquels s'ajoutent les rapports de stations mobiles en codes SHIP, TEMP et PILOT SHIP, BUOY, AIREP, AMDAR et BATHY/TESAC/TRACKOB. Ce jeu de données peut être consulté sur le serveur de l'OMM à l'adresse suivante:

<http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/monitor/agm/AGM2016A/datasets.html>.

Je tiens à souligner qu'il est demandé aux centres du Système mondial de télécommunications de contrôler au moins les données faisant partie du jeu mondial qu'ils sont chargés de rassembler et d'acheminer au Système mondial de télécommunications. Autrement dit:

- a) Pour les centres météorologiques nationaux (CMN), il s'agit, au minimum, des données d'observation de leur propre territoire;
- b) Pour les centres régionaux de télécommunications (CRT), il s'agit, au minimum, des données d'observation provenant des CMN qui leur sont rattachés et, si possible, de l'ensemble de leur Région;
- c) Pour les centres météorologiques mondiaux (CMM) et les CRT faisant partie du Réseau principal de télécommunications (RPT), il s'agit de la totalité du jeu mondial de données.

J'espère vivement que vous pourrez participer au contrôle mondial annuel qui aura lieu en octobre 2016 et je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire parvenir les résultats au Secrétariat de l'OMM dans les meilleurs délais et le **15 novembre 2016** au plus tard.

À sa session extraordinaire de 2006 (Séoul), la Commission des systèmes de base est convenue de passer de la phase d'essai à la phase pré-opérationnelle, s'agissant du contrôle intégré du fonctionnement de la VMM. Elle a souligné à ce sujet l'importance du rôle des CRT, qui sont chargés de recueillir les rapports de contrôle émanant des CMN qui leur sont rattachés et d'envoyer les rapports récapitulatifs concernant le contrôle intégré du fonctionnement de la VMM aux centres du RPT correspondants et au Secrétariat. À sa session extraordinaire de 2010 (Windhoek, 2010), la Commission a exhorté tous les CRT à participer au contrôle intégré et à en coordonner la mise en œuvre avec les CMN qui leur sont associés. Comme l'a demandé la Commission, le Groupe d'action sectoriel ouvert (GASO) des systèmes et services d'information a élaboré un guide sur l'exécution du contrôle intégré du fonctionnement de la VMM, qui peut être consulté sur le serveur de l'OMM à l'adresse suivante:

<http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/monitor/agm/AGM2016A/datasets.html>

Étant donné que ce contrôle est appelé à remplacer peu à peu le contrôle mondial annuel et afin d'éviter les doublons dans l'envoi des rapports de contrôle, il est proposé que les CMN, qui font parvenir des rapports sur le contrôle intégré du fonctionnement de la VMM aux CRT auxquels ils sont rattachés, et les CRT, qui communiquent ces rapports au Secrétariat pour la période du 1^{er} au 15 octobre 2016, n'envoient pas au Secrétariat les rapports correspondants sur le contrôle mondial annuel.

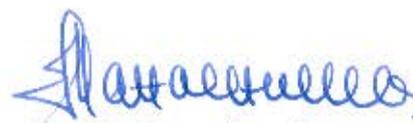
J'invite par conséquent les Membres de l'OMM qui exploitent un CRT à envisager de participer à la phase pré-opérationnelle du contrôle intégré du fonctionnement de la VMM et à indiquer au Secrétariat de l'OMM, de préférence avant le **1^{er} octobre 2016**, ce qu'ils comptent faire à cet égard.

Si votre Service rencontre des difficultés pour accéder, via l'Internet, aux renseignements susmentionnés sur le serveur de l'Organisation, je vous prie de bien vouloir nous préciser les informations qu'il désirerait recevoir, ainsi que le format souhaité (CD-Rom ou papier) et l'adresse de destination.

J'aimerais enfin vous proposer de désigner, au sein de votre Service, un coordonnateur auquel le Secrétariat pourrait s'adresser pour les questions relatives au contrôle mondial annuel et au contrôle intégré du fonctionnement de la VMM. Vous trouverez à cet effet un formulaire de désignation à l'adresse suivante:

<http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/monitor/agm/AGM2016A/datasets.html>.

En vous remerciant par avance du soutien que vous continuerez d'apporter aux programmes et activités de l'OMM à l'avenir, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)
pour le Secrétaire général